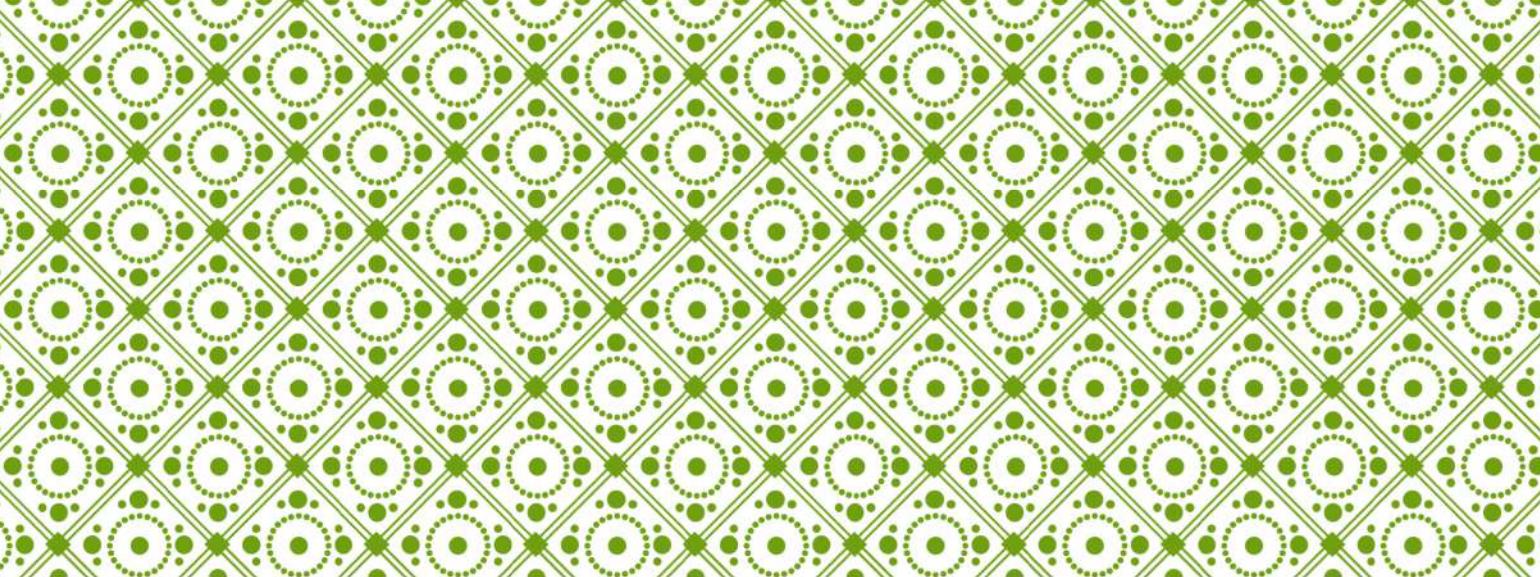




# VILLE-PARC OU PAS PARC?

# 2025





## COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE MEYLAN GT VILLE-PARC

Critères et  
indicateurs de la  
Ville-Parc

### QU'EST-CE QU'UNE VILLE-PARC?

Une ville-parc est **un lieu arboré, agréable et aménagé**, où chacun peut observer, entendre, sentir et profiter de la richesse de la nature, à proximité immédiate de son logement ou de son travail.

Une ville-parc n'est pas une ville avec des parcs. C'est une ville **construite comme un parc**, où la végétation, les cheminements et l'architecture forment un ensemble cohérent et équilibré.

#### REGARD VILLE-PARC QUARTIER AYGUINARDS

RV Samedi 15/11/2025 à 10h RV 10h  
Place Louisiane, près de la fontaine

N'OUBLIEZ PAS !  
• Un stylo, une gourde  
• Tph JC Faure : 06 73 07 44 07

##### POURQUOI CETTE VISITE ?

L'idée est de réfléchir comment les critères Ville-Parc que nous avons mis en place l'an passé peuvent s'appliquer à un quartier existant, quels aménagements pourraient l'améliorer et avec quelles priorités



# CRITÈRES DE LA VILLE-PARC

Pour guider l'aménagement et l'évolution de Meylan, une série de critères et d'indicateurs ont été définis. Ils portent notamment sur :

- ❖ la qualité et la quantité du végétal,
- ❖ l'équilibre entre construction, espaces libres et nature,
- ❖ les cheminements et la mobilité douce.

Les 12 indicateurs de la Ville-Parc identifiés par la CEM :

- 1 Des constructions planifiées à l'ilot et pas à la parcelle, formes urbaines et épannelages adaptés
- 2 Les immeubles en retrait de la route avec masque végétal
- 3 Un calcul des nombres d'arbres ajoutés nets, arbres coupés ou morts par programme
- 4 Des chemins ouverts, traversants, protégés et ombragés (à pied ou à vélo)
- 5 Un équilibre Minéral-Végétal-Espace adapté et préservé pour chaque quartier / secteur (collectif, résidentiel, économique)
- 6 Un contrôle du niveau sonore, pollutions, gestion des risques
- 7 La surface de parcs, espaces verts et jardins, m<sup>2</sup> d'espace par habitant-e
- 8 Le nombre d'arbres d'alignements, de parcs, de haies et de forêts

## LES PRIORITÉS POUR DEMAIN

### ❖ Aménager les perspectives allées

- casser les alignements de façades
- créer des emplacements réservés à la végétation,
- renforcer les cheminements piétons et cyclistes.

### ❖ Limiter la densité

- préserver l'équilibre entre constructions, espaces libres et végétation,
- adapter les formes urbaines pour garantir la qualité paysagère.

### ❖ Préserver et enrichir le patrimoine végétal

- protéger les arbres existants,
- planifier et diversifier les plantations,
- anticiper les effets du changement climatique.

# Etudes de cheminements sur l'axe Verdun

Commission Extra-Municipale de Meylan

Meylan Ville Parc et Ville du Quart d'Heure - Octobre 2025

08/11/2025

1

## Contexte

---

- Ce **retour d'étude** est la synthèse d'observations et d'échanges entre membres des groupes de travail Meylan Ville-Parc (GT MVP) et Ville du Quart d'Heure
- Il fait suite à une présentation par Grenoble Alpes Métropole et le cabinet Interland (10 juin 2025) durant laquelle il nous a été demandé de réfléchir et travailler sur **le maillage, les usages et les traversées les plus importantes** de l'axe Verdun (présentes et anticipées)
- Cinq réunions ont été organisées, dont une en coordination avec le groupe Ville du Quart d'Heure, qui avait déjà formulé des préconisations concernant **la qualité des cheminements** – les recommandations applicables sur l'axe Verdun sont intégrées section 5

08/11/2025

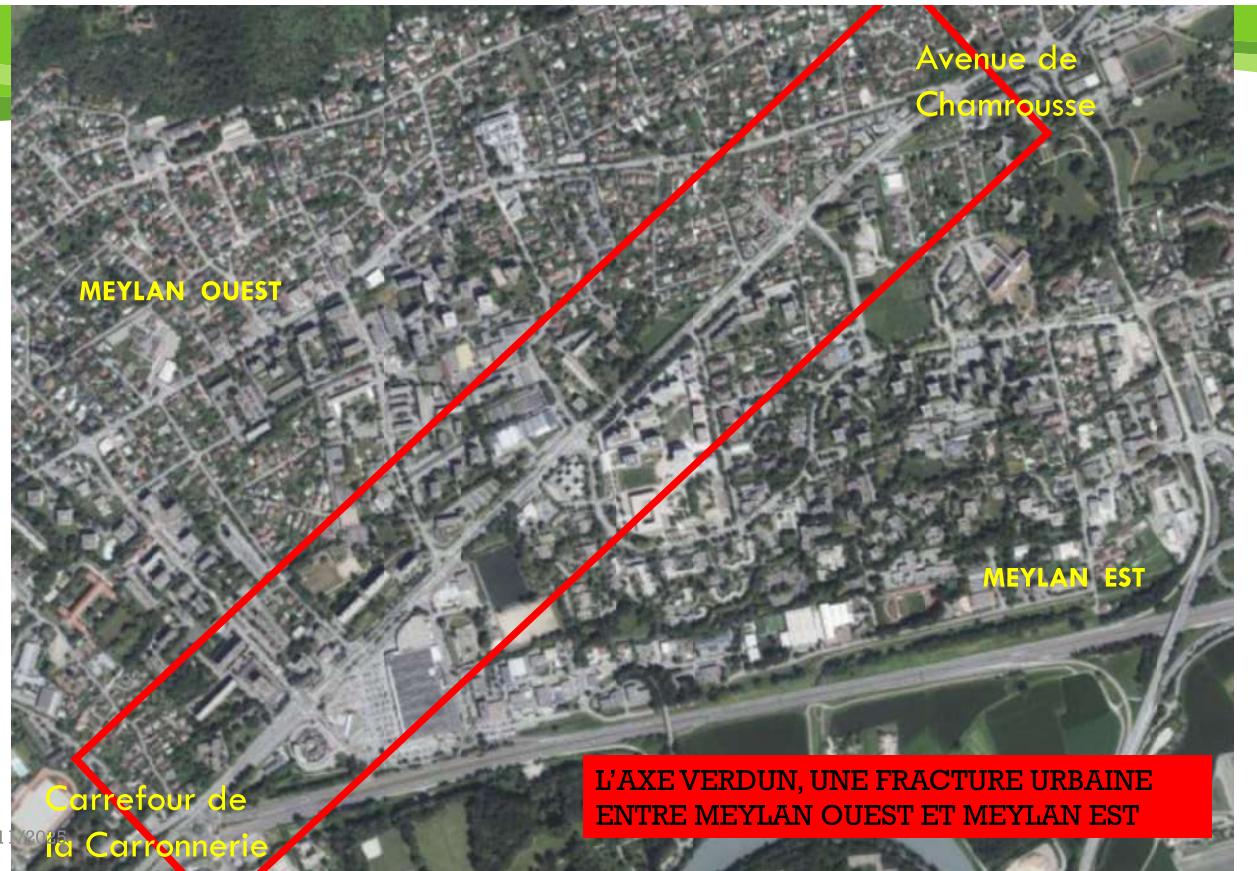
2

# Plan

---

1. Exposé du projet et premiers retours
2. Relevé des passages piétons existants
3. Cheminements piétons - analyse des besoins d'usage
4. Etude de profil préférentiel
5. Préconisation sur les mobilités
6. Conclusion

## 1. Exposé du projet et premiers retours



## Un projet en 3 séquences

1. Carrefour de la Carronnerie ⇄ Allée des Centaurées (derrière Carrefour)
2. Allée des Centaurées (Lidl) ⇄ Avenue du Vercors (Paquet Jardin)
3. Avenue du Vercors (PLM) ⇄ Avenue de Chamrousse (Bachais)



## Retours MVP après la réunion du 10 juin 2025



- Ne pas mettre trop d'emphase sur la préservation de la ligne droite et la « perspective rectiligne observable en voiture ». La couverture végétale qui masque les immeubles et permet un cheminement ombragé est bien plus important dans une ville parc. La perspective « micro » où le piéton ou cycliste découvre des espaces différents au fil de son déplacement est bien plus significative de la ville-parc.
- A noter qu'il n'est pas suggéré de modifier le tracé de l'avenue Verdun mais d'utiliser la végétation pour créer des volumes et casser visuellement l'aspect rectiligne.
- La segmentation en 3 séquences semble une bonne idée car cela peut permettre de casser l'alignement existant et la monotonie avec des végétalisations et organisations différentes.
- Attention à l'aspect chaleur. Très important de réfléchir à des cheminements ombragés, pour les piétons, les vélos et à proximité des arrêts de bus.
- Concernant le type de végétation, il semble raisonnable de conserver le type de végétation historique à condition de l'adapter à l'évolution des conditions climatiques et de garder une certaine diversité. Il est clair que certaines essences historiques sont à abandonner au profit de nouvelles plus résilientes.
- Il est également souligné l'importance d'éviter les arbres isolés, voués à une mort quasi-certaine, et de privilégier des zones larges et multi-strates favorisant le développement et la conservation du végétal sur le long terme. L'identification et la préservation des arbres existants et la prise en compte des réseaux hydrologiques sont également capitales.

## 2. Relevé des passages piétons existants

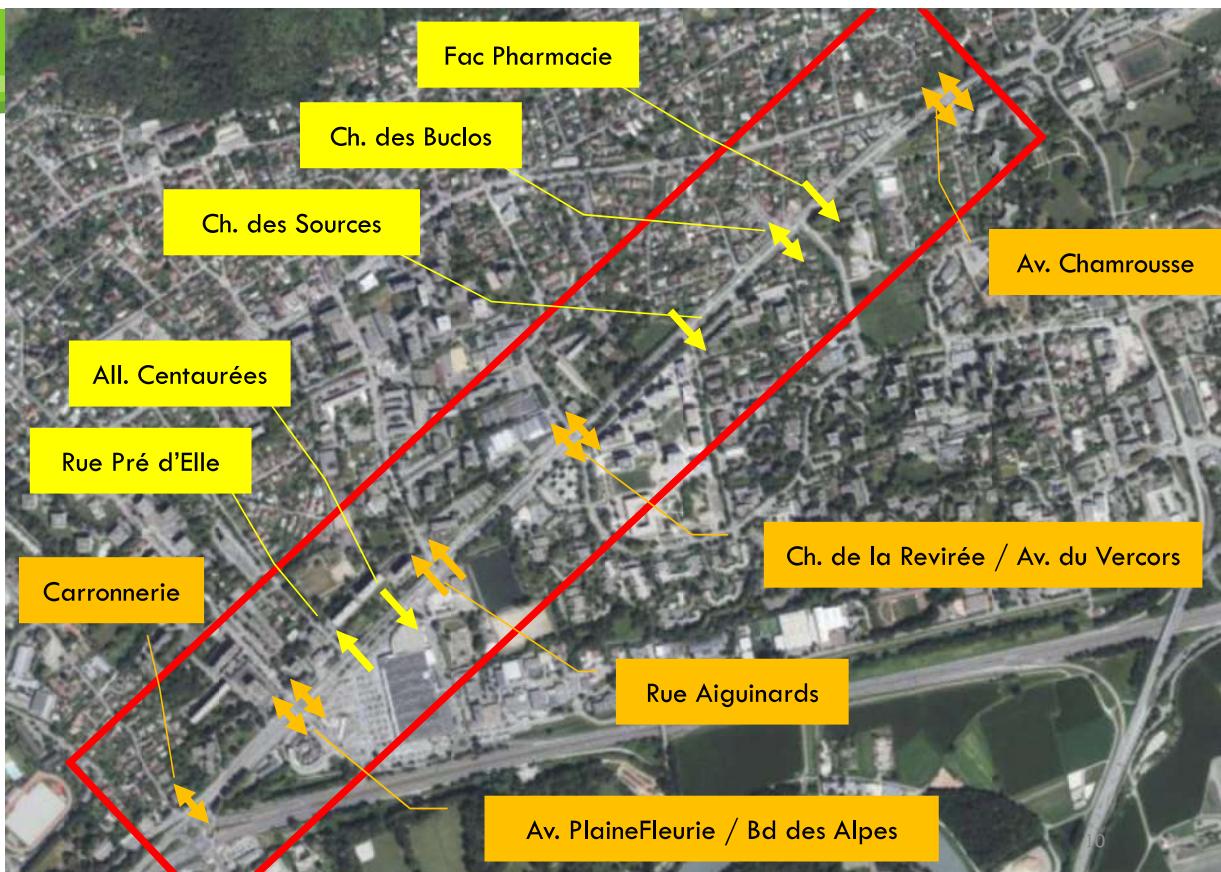
05/11/2025

9

### Passages piétons existants

La flèche indique l'axe principalement desservi,

En orange les plus importants.



05/11/2025

10

# 3. Cheminements piétons

## Analyse des besoins d'usage

05/11/2025

11

### Pourquoi traverse-t-on ou longe t-on l'axe Verdun ?



#### Des besoins proches - l'accès aux :

- Transports en commun sur l'axe lui-même
- Commerces (Carrefour, Lidl, Paquet, Banques, Centre commerciaux, ...)
- Les marchés (Louisiane, Buclos)
- Les écoles, les collèges (Lionel Terray, Buclos), le lycée du Grésivaudan
- L'église, le cimetière
- La poste centrale (et la future poste)
- La mairie
- Les parcs (y compris le parc de l'île d'amour)
- Les stades, les gymnases, la piscine
- L'Hexagone

#### Et des besoins plus distants :

- Les zones d'activités
- Longues promenades
- Les parcours traversants (Grenoble-Montbonnot)
- Chronovélo + Tempovélo

05/11/2025

12

## Séquence 1



## Observations – Séquence 1 – 1/2



- **5 traversées importantes à privilégier** : Carronnerie, Plaine-Fleurie, Pré d'Elle, Centaurées, et Aiguinards. Un accès direct et naturel aux arrêts de TC est primordial.
- **Une attention particulière** au carrefour de la Carronnerie du fait de sa grande dangerosité – accès rapide à l'Ile d'Amour.
- Etablir un **cheminement piéton** sur l'allée des Centaurées pour l'accès aux commerces (y compris bd des Alpes)
- Repenser la liaison avec les commerces la rotonde (à reconstruire) beaucoup trop isolée avec des cheminements non végétalisés aujourd'hui.
- Besoin de **chemins de qualité** (piétons et vélos) pour l'accès à Carrefour et futur Lidl – nécessité de négocier **continuité et cohérence** entre l'espace public et l'espace privé.

# Observations – Séquence 1 – 2/2

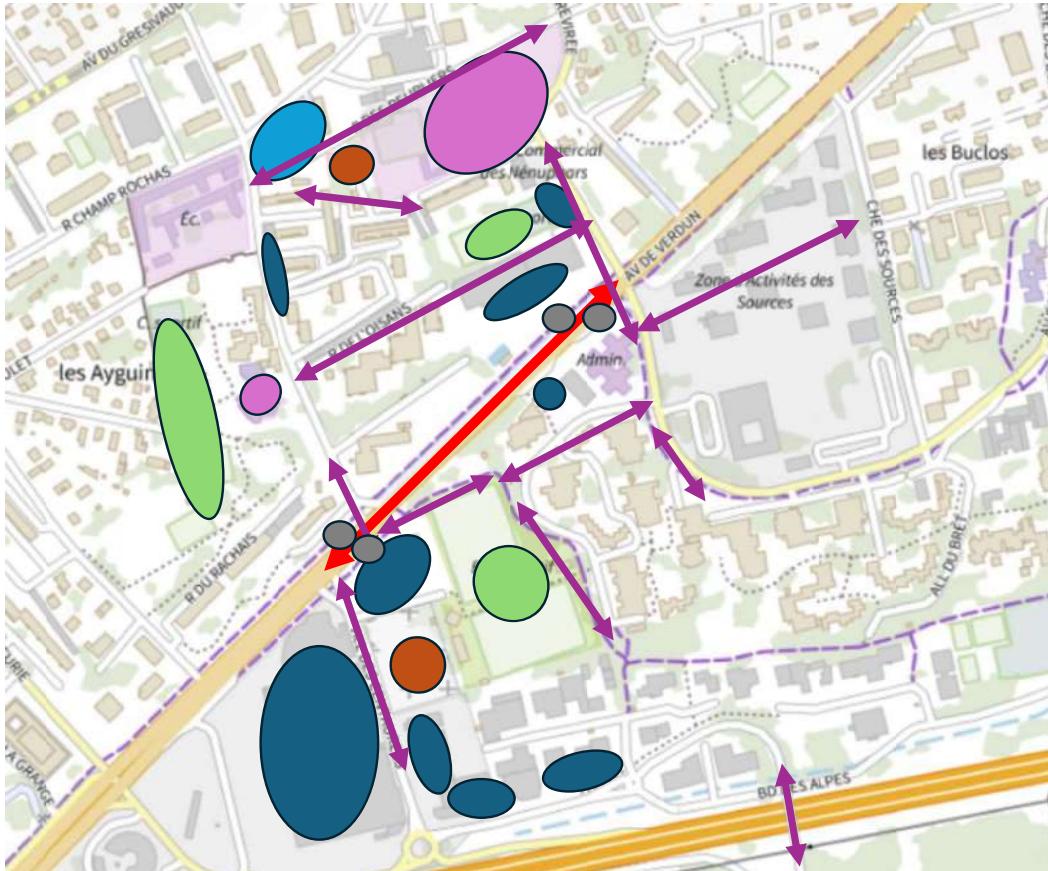


- **Privilégier le côté sud pour les passages piétons le long de l'axe Verdun – ce passage sera le plus naturel entre Lidl et Carrefour – à aménager et végétaliser pour une couverture ombragée**
- De façon générale et sans en faire une règle absolue, il serait préférable de privilégier **l'espace piéton avec sa végétalisation au sud** (afin de bénéficier des ombres portées) et le passage de la voie cyclable sur le côté nord (axe plus direct). Le passage piéton côté nord (trottoir) doit néanmoins rester possible.

05/11/2025

15

## Séquence 2



05/11/2025

16

# Observations – Séquence 2 – 1/2



- **2 traversées à privilégier** : Aiguinards et Vercors/Revirée – faudra-t-il une troisième traversée selon les aménagements réalisés sur le site de la Société Générale ? (ainsi qu'une voie d'entrée piétonne entre SG et Paquet Jardin pour améliorer la densité de maillage ?)
- Attention particulière aux cheminements vers le **collège et l'école mi-plaine**. Penser un aménagement et une végétalisation qui renforce la sécurité des piétons et cyclistes.
- L'axe Verdun est moins important et moins utile pour les piétons sur cette séquence. Il est préférable de **renforcer les cheminements piétons parallèles existants**.
  - Au sud, le long du stade Albert Batteux et Allée des Mitaillères ;
  - Au nord, via la rue de l'Oisans ou le Chemin des Nénuphars et même la rue des Peupliers
  - Chacun de ces cheminements représente une alternative naturelle plus agréable.
  - Cependant, ils nécessitent réfection et entretien (trottoirs Peupliers et Revirée)

05/11/2025

17

# Observations – Séquence 2 – 2/2

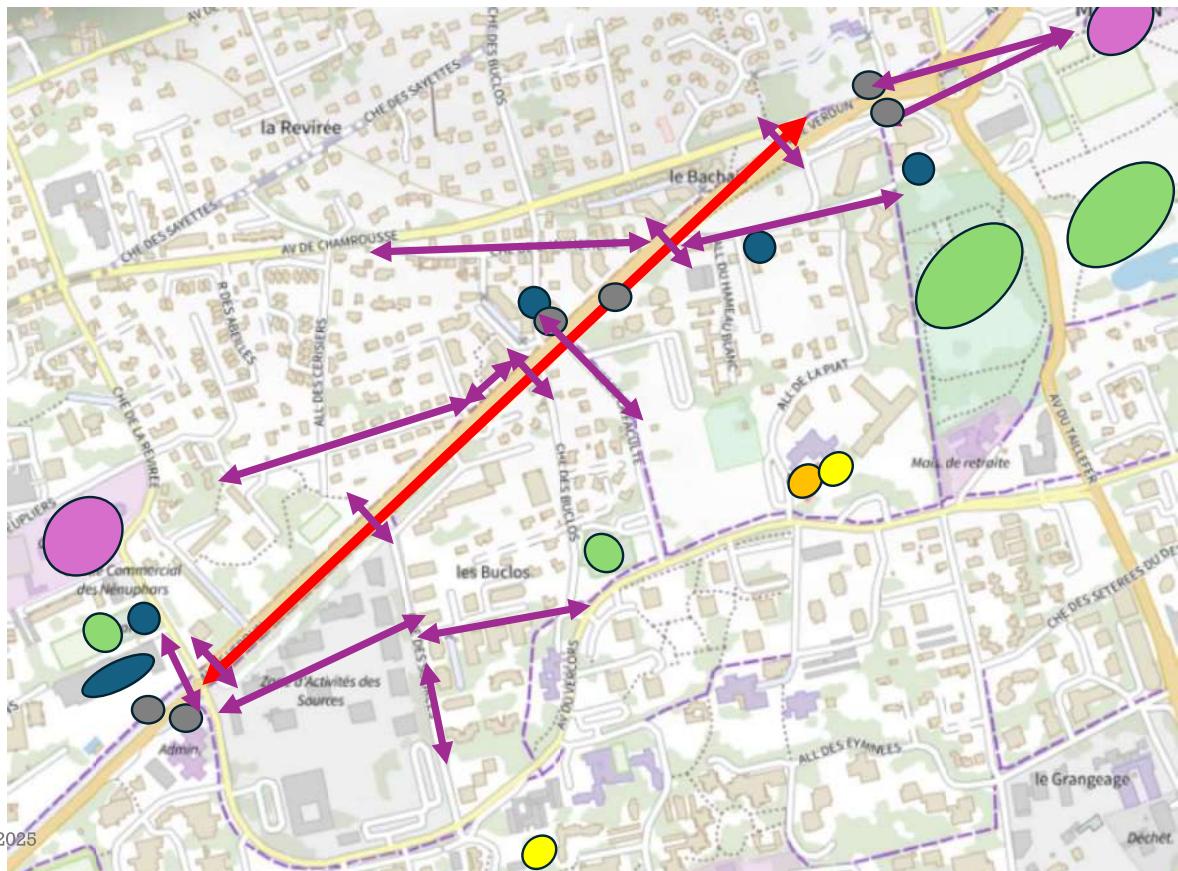


- Penser **cohérence et continuité** avec la traversée piétonne du site PLM (Les saules blancs) et même au-delà (voir séquence 3) qui va amener un nouveau trafic important en complément de l'avenue du Vercors.
- Concernant les **cheminements vélo**, l'axe Verdun reste déterminant avec le passage de la Chronovélo jusqu'à l'avenue du Vercors.
  - Certaines pistes cyclables accidentogènes.
  - Repenser les visibilités et revêtements ainsi que les approches de carrefours;

05/11/2025

18

### Séquence 3



05/11/2025

19

## Observations – Séquence 3 – 1/2



- Un axe important, rectiligne où les voitures ont tendance à accélérer fortement. Penser une végétalisation et des aménagements (chicanes ?) qui **cassent les lignes droites** et qui **sécurisent les traversées** piétons/cyclistes.
- Plusieurs **cheminements parallèles est-ouest** en direction du collège à favoriser. Ce qui rend moins important un chemin continu le long de l'axe Verdun. Il est néanmoins recommandé de favoriser un chemin piétonnier sur le côté sud pour renforcer le maillage
- **6 traversées identifiées** : Vercors/Révirée, Ch des sources, ch. des Buclos, allée de la Faculté, ch de Chaumetièrre (inexistant aujourd'hui) et av de Chamrousse.
- Une réflexion à avoir en parallèle avec le **travail sur la Serve** et la densification du secteur. Impact sur l'arrêt Pharmacie et le passage protégé en haut de l'allée de la Pharmacie

# Observations – Séquence 3 – 2/2



- **Passage Buclos** à conserver pour l'accès piscine (et l'école) en venant du nord
- **Cheminements Chaumeti re** à renforcer/développer (besoin d'un passage piéton sécurisé !)
- Améliorer le cheminement sur **l'all e des Sources** pour les logements les plus au sud et l'accès des Buclos.

# Observations g n rales



- Également nécessaire de prévoir le **budget et les modalités d'entretien** apr s plantation !
- Questionnement sur le **nombre de voies de trafic** :
  - Hypoth se de 2x2 voies communiqu es le 10 juin (avec r serve trolleybus) sur les s quences 1 et 2
  - Quid de la s quence 3 ? Est-il n cessaire de garder une r serve pour trolleybus ? Un passage   2x1 voie permettrait une v g talisation plus importante, voire une v g talisation centrale.
- **Ilots centraux sécuris s indisp nables pour les travers es**
- Gestion des voies mixtes (pi tons et cycles) avec **espaces de flux d limit s et diff renti s**
  - Quel profil pr f rentiel adopter ? (voir section suivante)

# 4. Etude de profil préférentiel

05/11/2025

23

## Considérations sur le profil de voies



- L'idée ici est d'examiner les différents profils de voie et de déterminer **un profil moyen** qui serait le plus compatible possible avec la ville parc
  - Prendre en compte les gabarits à respecter – voir slides suivantes
- Une **large bande centrale arborée** est séduisante mais elle **demande environ 5m de large** pour permettre le développement et la préservation des grands arbres au milieu du trafic (voitures, bus, camions).
  - La prise en compte du réchauffement climatique et de la maîtrise des îlots de chaleurs urbains exige également de renforcer cette règle. De nombreuses réalisations n'ont pas respecté ce gabarit, mettant en danger la pérennité des plantations.
- Sinon, il semble préférable de rassembler les voies centrales et de constituer des bandes végétalisées sur les côtés, entre voies et trottoir d'un côté, voies et pistes cyclable de l'autre, renforçant **la séparation des flux et le masquage des bâtiments par la végétation** (critères ville-parc).

05/11/2025

24

## Exemples de coupes Voies & végétalisation

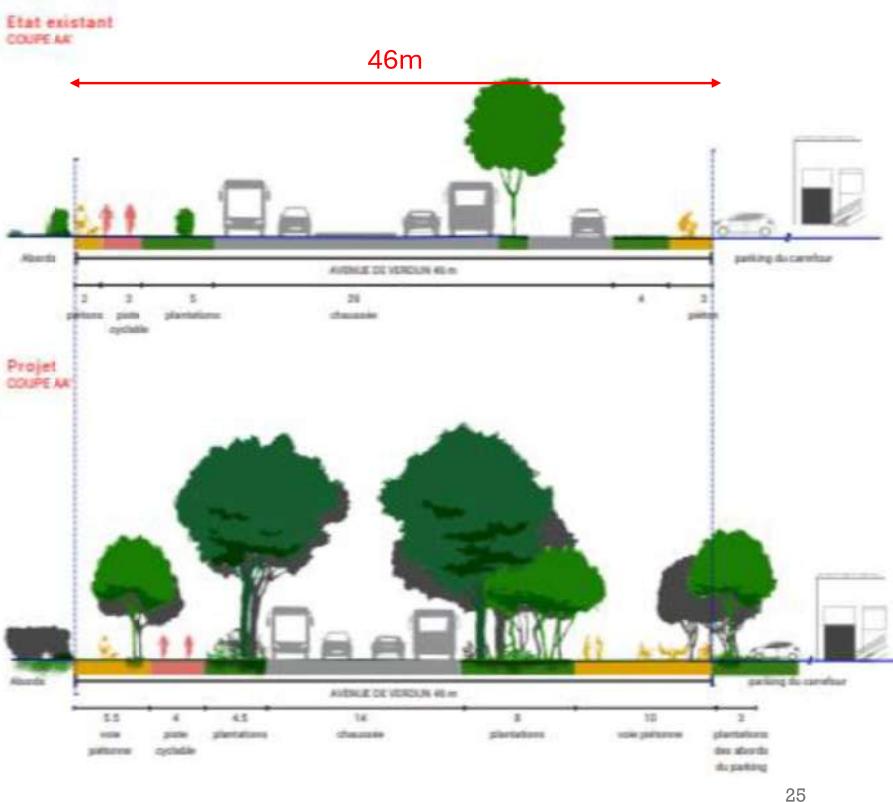
### Gabarits typiques à respecter :

- Si bande végétalisée centrale = 5m pour les arbres, 2m pour les arbustes
- Possible de réduire sur les côtés, par exemple 3m pour des arbres de part et d'autre des voies de trafic
- Piste cyclable = 3m voire 4m préférable pour les VAE (proche du standard chronovélo)
- Voie urbaine = 3.2 m
- trottoir = 1.5m min, 2m préférable

Versus 46m de large pour l'axe Verdun selon dossier du projet Verdance, non comptés les espaces végétaux extérieurs

Source : Projet Verdance, appel à idées 2020

05/11/2025



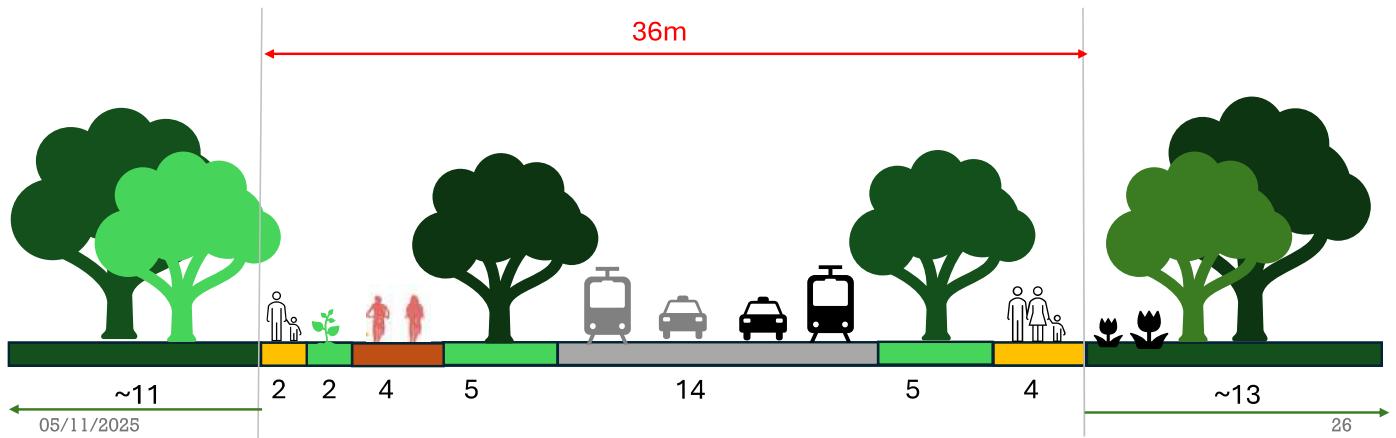
25

### Exemples de coupe respectant les gabarits (vue simplifiée, uniquement illustrative)

Environ 36m hors espaces végétaux extérieurs, compatible avec largeurs disponibles (46m à confirmer)

Il s'agit là du profil « moyen ». Il reste suffisamment de marge pour intégrer tous les besoins spécifiques nécessaires tout au long de l'axe : îlots centraux, tourne-à-gauche, stationnements (?), retraits d'immeubles, croisements, arrêts de bus, mobilier urbain, etc ...

Il conviendra d'utiliser au maximum l'espace privé contigu pour augmenter l'espace végétalisé latéral (Projet de la Serve, Société Générale et autres, ...)



26

# 5. Préconisations sur les mobilités

05/11/2025

27

## Préconisations sur les mobilités (extrait des préconisations du GT Ville du ¼ d'heure)



### Sur la qualité des cheminements piétons :

- Sécuriser les traversées des routes par des îlots centraux.
- Penser la largeur des cheminements pour les PMR et les poussettes.
- Laisser suffisamment de place sur le trottoir pour passer entre la route et tout éventuel aménagement urbain (banc, abris bus, ...).
- Mettre en place sur les cheminements principaux un balisage nocturne suffisant, qui peut être par détecteur de présence pour protéger la biodiversité.
- Privilégier les cheminements piétons isolés, ne partager le cheminement avec les vélos / trottinettes que dans le cas de l'absence de pistes cyclables locales, ...

- Garantir un droit de passage (à mettre au cadastre) sur les chemins privés des nouvelles constructions à venir (notamment le projet Société Générale).
- Prévoir de l'ombrage en été (lorsque l'ombrage végétal n'est pas possible, installer par exemple des voiles d'ombrage).
- Assurer la continuité des cheminements piétons en toute circonstance (Ne pas intervertir piéton / vélo le long du cheminement).
- Mettre en place des panneaux indiquant les directions / points d'intérêt (centre commercial, mairie, ...) sur les chemins structurants.

05/11/2025

28

# Préconisations sur les mobilités (extrait des préconisations du GT Ville du ¼ d'heure)



## Sur la qualité des pistes cyclables :

- **A séparer de la route par une bordure visible** (arrondie de préférence pour éviter les chutes) ou de la végétation entretenue.
- **A séparer également des piétons par une bordure visible** (arrondie de préférence pour éviter les chutes) ou de la végétation entretenue.
- Si l'espace ne permet pas une séparation, indiquer clairement sur la piste l'espace de chacun par un symbole et/ou une couleur
- **Matérialiser les traversées de piétons** sur les pistes cyclables.
- **Prévoir des arceaux à vélo** aux arrêts de bus et arrêts de covoiturage pour favoriser l'intermodalité des transports.

05/11/2025

## Sur la qualité des accès aux transports en communs

- **Adapter la capacité des quais aux arrêts de bus à forte fréquentation** pour mettre en sécurité l'ensemble des usagers
- **Prévoir parking pour le covoiturage et l'intermodalité bus** (attention à la capacité et les horaires d'ouverture)
- **Aménager les arrêts de bus de façon à ce qu'ils soient ombragés** aux heures les plus chaudes de la journée :

29

## 6. Conclusion

05/11/2025

30

# Points clefs

---

- Nous avons volontairement choisi de ne pas proposer de synthèse, afin d'éviter toute simplification excessive de nos recommandations.
- Pour concevoir l'axe Verdun dans une logique de ville-parc, il est essentiel de **s'appuyer sur l'ensemble des préconisations** figurant dans les diapositives identifiées par la petite clef verte.



# Annexes

## CARTE DES ITINÉRAIRES CYCLABLES DE LA GAM



05/11/2025

33



05/11/2025

Exemple : Avenue Marie Reynoard – Grenoble – Photo : StreetView

34



## [GT Ville-Parc]

Compte-rendu

### VISITE DU QUARTIER DES AIGUINARDS | 15 NOVEMBRE 2025

Visite déambulatoire pour inciter à verdir le quartier, voir les plantations existantes, les jeux pour enfants, les activités diverses, les circulations « douces » en s'appuyant sur les critères « Meylan Ville-Parc » précisés sur le petit document remis en début de visite.

Présents :

- ❖ Antoine Jammes, adjoint à l'Urbanisme, élu référent du GT Ville-Parc,
- ❖ Jean Claude FAURIE membre UQ Meylan Plaine Fleurie et GT Meylan Ville-Parc (pilote de la visite),
- ❖ Jean Pierre BONAITI et Chantal MAYET du GT Meylan Ville-Parc
- ❖ Sabine BARAL du GT Ville du 1/4h,
- ❖ Anne CORVAL et Françoise MANZO-KIRE du GT Biodiversité et Nature en Ville
- ❖ Frédéric SARRAUT Président de l'UQ Vivre aux Aiguinards
- ❖ Bénédicte JOBERT, Jean Yves COURCOUX et quelques riverains.

**REGARD VILLE-PARC  
QUARTIER AYGUINARDS**

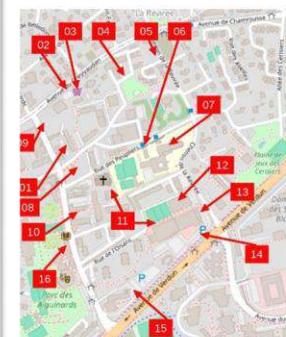
RV Samedi 15/11/2025 à 10h RV 10h  
Place Louisiane, près de la fontaine

**N'OUBLIEZ PAS !**

- Un stylo, une gourde
- Tpif JC Fourie : 06 73 07 44 07

**POURQUOI CETTE VISITE ?**

L'idée est de réfléchir comment les critères Ville Parc que nous avons mis en place l'an passé peuvent s'appliquer à un quartier existant, quels aménagements pourraient l'améliorer et avec quelles priorités



publics
02 Avenue du Grésivaudan : axe 50 peu végétalisé
03 La Vie Claire : grand parking
04 Parc des saules
05 Chemin de la revrière : besoin aménagement pour modes actifs
06 Rue des peupliers - Quels usages ?
07 Collège ; accès ; îlot de chaleur ; espace clôt
08 Place de la Louisiane : espace public ; comment végétaliser ; accès piétons ; stationnement pour marché... autres usages...
09 Nouveau projet immobilier
10 Immeubles anciens : rénovation immeubles ; réqualification espaces publics
11 Cheminements piétons
12 Gymnase et espaces connexes (tennis...)
13 Espace commercial de la Revrière
14 Parclet Jardin : ouverture ur avenue de Verdun
15 société générale

### Remarques / idées / propositions

- 1) **Place publique de la Louisiane** (jour de marché) : avoir un petit espace couvert lieu de rencontre? Comment planter et végétaliser en laissant des espaces pour les commerces ?
- 2) **Rue des Lilas** : immeubles coté Chartreuse (aux 7, 9, 11,...) : espaces verts existants mais sans arbres, beaucoup de surface goudronnée. En face, « résidence Belledonne » avec de nombreux grands arbres et des espaces verts (3 blocs d'habitation verticaux plus des immeubles, gérés séparément mais gestion commune des espaces verts). Petit centre commercial. Grand parking couvert et Parking sous les tours.
- 3) **Allée des Saules** : besoin d'arbres à remplacer sur le terre-plein central.

- 4) **Parc des Saules** : appartient à la commune (ancien verger), avec terrain de jeux (2). Parc très utilisé d'après un riverain. Pas classé en UV et constructible d'après le PLUI. Voir à ajouter des arbres ? Discussion sur la plantation des arbres fruitiers qui sont garantis un an, mais après, qui entretient et renouvelle ?
- 5) **Chemin** piétons/vélos régulier et assez large le long du parc : il est clôturé côté parc (*voir la possibilité de laisser des ouvertures en bas pour les petits animaux?*). De l'autre côté, terrain de boules privé Résidence Belledonne, puis terrain herbeux lié à une autre copropriété : envisager un jardin potager, avec point d'eau ?
- 6) Au débouché sur la **rue de la Revirée**, une barrière rouge foncé signale le passage : elle gagnerait à être plus visible par sécurité, pour les autos circulant sur cette rue.
- 7) **Rue de la Revirée**, on passe devant la copropriété très boisée « Les hautes vues de la Revirée ». Au carrefour avec la **rue des Peupliers**, qui passe devant le **collège Lionel Terray**, le trottoir de cette rue est très abîmé (racines d'arbres). Pour les arbres, attention à laisser assez d'espace ouvert au pied pour laisser passer les pluies et veiller à les positionner en fonction du soleil l'après-midi pour avoir de l'ombre sur les piétons). *Antoine signale qu'il y a une réflexion à faire sur ce secteur, avec les circulations piétons/vélos près du collège.*
- 8) Ensuite, en longeant les abords du collège, il y a de nombreuses plantations récentes autour des bâtiments de celui-ci, mais le trottoir est très étroit.
- 9) **Place de la Revirée Nénuphars et ses commerces** : beaucoup de parkings (22), mais pratiquement pas de plantations ni de verdure. Une réflexion est-elle possible ? La copropriété voisine « **les Nénuphars** » dispose d'un vaste espace revêtu, en bordure de route. Possibilité d'en verdir une partie ?
- 10) **Gymnase de la Revirée** : bâtiment ancien. Il y a, à coté, 3 tennis municipaux, peu entretenus mais à usage gratuit, souvent utilisés par les enfants, ainsi qu'un terrain de boule. L'ensemble est encadré par deux allées très végétalisées, avec arbres, verdure et des bancs. Problème de stationnement aux alentours.
- 11) **Vers le terrain de boules**, accès soit au **chemin des Aiguinards** avec petit passage terreux (voie privée) puis 5 immeubles, soit à la **rue de l'Oisans**, voie privée et aux 3 copropriétés « **Résidences Chartreuse** », assez plantées. Dommage que les parkings d'un côté de la voie, soient adossés à un mur, sans aucune végétation...
- 12) Visite **du parking** à l'arrière de la **Société générale**. Ce parking est situé entre l'Avenue de Verdun et les Résidences Chartreuse, qui s'inquiètent de la possibilité de grands bâtiments. C'est un emplacement réservé à mixité sociale, pour 200 logements.

*A la suite de cette visite, plusieurs participants ont découvert qu'à l'intérieur du quartier, il y a beaucoup de verdure, et bien plus que le simple passage sur la rue des Aiguinards, le laisse supposer.*

*D'autre-part, il y a beaucoup de commerces, des écoles à proximité des habitations (cf GT ville du ¼ h) et de nombreux chemins de traverse.*

## PISTES DE REFLEXIONS POUR LE FUTUR

- **Penser aux trouées vers les montagnes**, à bien conserver et, si possible à développer...
- **Avenue du Grésivaudan** : parking revêtu vers la Vie Claire et la banque : voir possibilité de verdir ? Petite banquette avec herbes à entretenir.
- **Rue des Aiguinards près des feux** : permis de construire en cours/ voir espaces verts ?
- **Place de la Louisiane** : voir la possibilité de planter des arbres, et celle d'un petit abri, en liaison avec les commerçants. Comment plus végétaliser ?

- **Commerces de la rue des Aiguinards** : comment veiller à leur pérennité ? Est-il possible de rendre leurs façades plus attrayantes ? Comment verdir les terrains des immeubles situés en arrière ?
- **Marquage au sol près de l'école** : faut-il le renouveler ? Si oui, bien en expliquer la raison aux riverains et pas seulement aux élèves et leurs parents ?
- **Au début de la rue des Lilas**, n° 7 à 15, voir avec la copropriété la possibilité d'augmenter les surfaces herbeuses et de planter des arbres. Mettre une haie le long de la rue ? *Envisager une aide Mairie avec fourniture d'arbres* ? Parkings très bétonnés : est-il possible de les verdier ? Penser au problème de cohabitation chiens –enfants.
- **Allée des Saules** : planter le terre-plein central (cela a déjà été fait auparavant). Voir le remplacement d'un muret béton par une haie (comestibles).
- **Parc des Saules** : comment l'améliorer ? Ajouter des bancs ? Voir avec les riverains. Voir le classement en UV pour éviter que le PLUi le laisse constructible.
- **Chemin piétons vélos**, proche du parc : voir comment rendre son débouché sur la rue de la Revirée bien visible.
- **Allée des Peupliers et accès au Collège** : réflexion à faire pour ce secteur.
- **Collège** : voir à planter plus d'arbres.
- **Chemin de la Revirée** : faut-il une piste cyclable ?
- **Centre commercial Revirée Nénuphars** : comment végétaliser les parkings, les emplacements poubelles et l'accès à la copropriété Nénuphars ?
- **Gymnase de la Revirée** : entretien du gymnase ? Problème général de stationnement dans ce secteur.
- Entretien des terrains de tennis.
- **Chemin des Aiguinards** : possibilité d'avoir plus d'arbres ?
- **Parking actuel de la Société générale** : suivre son devenir.
- **Attention à la nécessité d'avoir des accès pompiers.**

GROUPE MVP - FICHE D'EVALUATION PROJET / SITE	
CRITERES MVP	ELEMENTS D'OBSERVATION PENDANT VISITE
01 Une ville arborée	Le projet intègre une végétation compatible "ville arborée" avec un nombre suffisant d'arbres ; Le choix des essences, leur implantation (strates,...) prend en compte le réchauffement climatique ; Le projet offre des espaces extérieurs ombragés en milieu de journée ; le projet prévoit une gestion différenciée des espaces verts, un arrosage,...
02 Une ville qui disparaît sous la végétation	Les arbres (à taille adulte) auront une hauteur supérieure à celle du bâti ; La végétation fait un masque végétal entre la voirie et le bâti ; Les limites séparatives sont constituées de haies arbustives d'essences variées ; Les arbres sont plantés à une distance suffisante du bâti afin de garantir leur développement.
03 Une ville aménagée et résiliente	Le projet s'intègre à l'environnement proche (hauteur des bâtiments, formes urbaines, épannelage, ; il dispose d'espaces verts, d'aménagements et de jeux d'enfants à moins de 300m ; Le projet intègre des éléments favorisant la biodiversité.
04 Une ville aux cheminement harmonieux	Le projet participe au maillage de cheminements (piétons et vélos) de la commune ; les traversées et croisements sont sécurisés.
05 Une ville au bâti durable	Le projet intègre des éléments écologiques remarquables ; les parkings en surface sont végétalisés, ombragés et perméables ; les surfaces végétalisées (toits ou murs) si existantes sont entretenues.
06 Une ville agréable	Le projet par ses espaces (végétal et non-bâti) dégage un sentiment de confort, de bien-être et d'appaisement (ressenti global) ; Les vues sont relativement préservées ; Les murs sont propres ; Le niveau de bruit ambiant est acceptable.
07 Une ville à densité raisonnable	Sentiment global positif par rapport à la densité du bâti ; l'équilibre Bâti / Végétal / Espace vide est raisonnable ; les formes construites (épannelage) sont adaptées
08 Une ville thermiquement supportable	Le projet est conçu pour lutter contre les îlots de chaleur ; les orientations sont favorables à la circulation des vents
09 Une ville espace de rencontre	Le projet intègre des espaces favorables à la rencontre et au lien social - pour les enfants, pour les adultes.

**Echelle des notes :** (4) OUI, observation conforme aux critères ; (3) Plutôt OUI ; (2) Plutôt NON ; (1) NON, pas conforme ; (0) Non observable  
L'évaluation peut se faire au niveau d'un projet ou d'un site (ensemble de projets similaires sur ténements contigus) qui sera précisé.